
Ministère de l'Intérieur
Et de la Sécurité publique

Dakar, le 8 mars 2025

**Comité Interministériel de Lutte
contre la migration irrégulière
(CILMI)**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour parachever la structuration du Comité Interministériel de lutte contre La migration irrégulière (CILMI) et la territorialisation de la lutte contre ce phénomène, après les installations des comités régionaux et départementaux de Thiès, St-Louis, Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Kédougou, Tambacounda et Matam, le Secrétaire permanent du Comité Interministériel de lutte contre La migration irrégulière, le Contrôleur général de Police Modou DIAGNE procédera à l'installation des comités régional et départemental de lutte contre la migration irrégulière de **Dakar, le 11 mars 2025** à 10 heures à la salle de conférence de la gouvernance.

Les comités départementaux de Pikine, Guédiawaye, Keur Massar et Rufisque seront également installés dans la même foulée et respectivement les **12, 13, 18 et 19 mars 2025**.

La presse nationale et internationale est invitée à faire une large couverture de ces différents évènements.

Tel: 78 621 48 42 / 77 451 22 05

E-mail: cilmi@interieur.gouv.sn

chenryboumy@gmail.com

Site web : www.cilmi.gouv.sn